

P. 32

**URBANISME**

# CORNAVIN 2035, un projet qui déraile ?



9 772813 455001

R 28134 - 002 : 7 CHF



**ENTRETIEN**

### Christian Dupessey

Maire d'Annemasse  
"Genève est  
une locomotive"



**LE CHANTIER**

### Téléphérique du Salève

Renaissance  
d'un ouvrage culte

## Genevois français : de nouvelles aides pour le covoiturage

Fort du succès remporté par les tests effectués en 2022 pour encourager les automobilistes à covoiturer, le Pôle métropolitain du Genevois français – qui regroupe huit intercommunalités – pérennise son action pour toute l'année 2023. Les conducteurs et passagers de trajets effectués avec les sites dédiés BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit et réalisés depuis et/ou vers le territoire du Genevois français bénéficient d'un remboursement allant de 2 à 4 euros selon le nombre de kilomètres parcourus. Montant de l'enveloppe mobilisée par le Pôle : 100 000 euros. L'analyse des chiffres clés des campagnes précédentes a permis d'observer une augmentation de 50 % d'inscriptions de nouveaux utilisateurs sur les plateformes partenaires entre le 13 juin et le 3 août 2022.



## Sallanches : la centrale de la discorde

Biodiversité et énergie verte ne font pas toujours bon ménage. Sallanches, une commune située dans la vallée de l'Arve en Haute-Savoie, en a fait l'expérience : sa toute nouvelle microcentrale hydraulique, bâtie sur le cours d'eau la Sallanche, ayant été contestée par l'association France Nature Environnement. Celle-ci a obtenu gain de cause en décembre 2022, le tribunal administratif de Grenoble a enjoint la collectivité de remettre en état (naturel) le site. En cause, un débit d'eau qui aurait été diminué par moments de 50 % dans une zone classée "réservoir biologique", ce qui nuit à la vie animale. Le maire, Georges Morand, fait valoir que l'ouvrage pourrait couvrir jusqu'à 20 % des besoins électriques des habitants et économiser 700 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Il a fait appel de la décision.



© Droit réservé



© Charles Fleury

## Contrat de plan État-Région : les nouveaux projets

Aménagement du territoire, développement économique, mobilité... différents axes stratégiques sous-tendent le nouveau Contrat de plan État-Région (CPER) qui fixe les grands investissements à venir dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'enveloppe 2021-2027, destinée aux douze départements, dépasse les 4,4 milliards d'euros. Un record. Cet apport sera réparti à parts égales entre l'État et la Région. 221 millions d'euros sont prévus pour l'Ain et 257 millions d'euros pour la Haute-Savoie.

### La Maison du Petit Prince

Le volet mobilité du nouveau CPER apporte de l'air à des projets de voies cyclables. Dans le département de l'Ain, on trouve une liaison piétons-cycles entre Maconnex et Divonne. Les berges du Rhône ont aussi été portées au menu de ce nouveau contrat. Poids lourd de l'enveloppe 2021-2027 : la création de la Maison du Petit Prince, le musée consacré à l'œuvre de Saint-Exupéry, à Saint-Maurice-de-Rémens, avec un apport de 21 millions d'euros pour un total de 32 millions d'investissements.

### Deux projets d'ascenseurs

Pour la Haute-Savoie, les crédits débloqués en matière de mobilité sont notamment fléchés vers la section nord de la future véloroute des cinq lacs. Il s'agit d'un itinéraire qui relie les lacs d'Aiguebelette et du Bourget en Savoie, aux lacs Léman et d'Annecy en Haute-Savoie et à celui de Paladru en Isère. Les aides concernent aussi les liaisons en modes doux de Saint-Pierre-en-Faucigny et Machilly-Saint-Cergues, ainsi que des projets d'ascenseurs à Saint-Gervais (entre la gare du Fayet et le bourg de Saint-Gervais) et Morzine-Avoriaz (reliant les deux stations).



© Philippe Lesage

## Porte de France : un projet moins routier

Avec ses 25 000 véhicules quotidiens, la Porte de France symbolise toutes les difficultés de mobilité aux portes de la Suisse. Situé entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly, ce giratoire est aussi le réceptacle de circulations en provenance de Bellegarde. Un projet de requalification était porté par le Département de l'Ain, qui prévoyait notamment une trémie quasi autoroutière de 2x2 voies. Cette opération estimée à 58 millions d'euros TTC est aujourd'hui remise en cause par la concertation, menée au printemps

2022. "Ce projet est perçu comme trop majoritairement routier", concède le président du Département, Jean Deguerry. De nouvelles études sont en cours, avec plusieurs scénarii. Un ouvrage souterrain ne comprendrait désormais plus qu'une voie dans chaque sens pour préserver la nappe phréatique. Une autre hypothèse – la plus probable – privilégie des croisements de surface, avec feux tricolores, ce qui serait aussi moins onéreux. Une piste cyclable sera de toute façon réalisée. Décision sera prise fin mars. Comme l'a rappelé Patrice

Dunand, président de Pays de Gex Agglo (qui regroupe vingt-sept communes), un bus à haut niveau de service doit aussi voir le jour, ainsi qu'un parking relais, dont il espère un cofinancement suisse. Si le premier coup de pioche n'est pas attendu avant fin 2025, des travaux de mise en sécurité seront réalisés de nuit dès ce mois de mars. Il est notamment question d'un plateau surélevé pour faire abaisser les vitesses, sur la partie nord de Porte de France (en direction de Gex et Ferney-Voltaire).

## Vélodrome : ce sera à La Roche-sur-Foron

On en sait plus sur le lieu d'implantation du complexe multi activités sportif et culturel que le Département de la Haute-Savoie a décidé de construire à l'occasion des mondiaux de cyclisme en 2027 (*lire notre numéro 1*). Baptisé Haute-Savoie Arena, il sera situé à La Roche-sur-Foron, dans le parc des expositions de Rochexpo. Un an après le dépôt de la candidature de la Haute-Savoie à l'organisation du troisième événement sportif mondial, qui a marqué le début de la grogne contre la construction d'un complexe – jauge à 62 millions d'euros –, la mobilisation ne faiblit pas. Bien au contraire, en janvier dernier, les habitants, élus locaux, partis politiques et associations qui militaient jusqu'ici au sein de groupes dispersés se sont rassemblés au sein d'un seul collectif nommé "Non au vélodrome Arena". Leur demande n'a, elle, pas changé : l'abandon du projet. Des actions ont par ailleurs été annoncées.

## Thonon : un parc qui surplombe le Léman

Ville plongeant sur le lac, Thonon présente une topographie en plateaux. Pour créer du lien, le maire, Christophe Arminjon, a récemment présenté les visuels de son projet : le parc sous les belvédères (3,5 ha), situé entre la sous-préfecture et l'avenue du Léman. Il prendra la place de talus mal exploités, accusant un dénivelé de quarante mètres. "On voudrait en faire un lieu de destination", confie l'édile. À l'issue d'un concours, c'est le cabinet Mutabilis qui a été retenu. Parmi les aménagements à venir : une passerelle aérienne sur pilotis contournant l'hôtel de ville et le château de Sonnaz, un amphithéâtre végétal (vers la fontaine), un ascenseur vitré depuis l'esplanade ou encore des plantations "luxuriantes voire exotiques". Des interventions d'artistes sont aussi prévues. Le tout pour la bagatelle de 11 millions d'euros. Les travaux vont commencer cette année, et l'ensemble sera livré fin 2025. En contrebas de ce site, le maire souhaite aménager une gare lacustre, une promenade sur les quais et le musée "les pieds dans l'eau".



© Mutabilis